



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES INTERNES POUR LA SELECTION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU PORT DE TANIT

Le Port De Tanit à été doté, par l'arrêté n° : 0472/PM en date du 08 Mai 2023, de sa propre commission de passation des marchés publics (CPMP/PDT). Elle envisage à ce titre sélectionner un président et quatre (04) membres de sa commission. A travers une procédure de sélection par appel de candidature interne

La procédure de sélection interne se fera sur la base des critères d'intégrité morale, de qualification et d'expérience. Elle est ouverte aux fonctionnaires et aux contractuels du Port De Tanit, de nationalité mauritanienne, pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois.

1. Pour le poste de Président (1) :

Tâches	Profil		
	Diplômes	Autres	Expérience professionnelle
Conduite de la procédure de passation depuis le choix de cette dernière jusqu'à la désignation du titulaire et l'approbation du marché définitif et du suivi de son exécution.	Un diplôme universitaire niveau minimum (BAC + 5 ans) ou son équivalent en: Économie, Ingénieur ou tout autre domaine jugé pertinent.	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'arabe et/ou du français. ; Bonne connaissance de l'outil informatique 	<ul style="list-style-type: none"> Générale : 10 ans au minimum Spécifique : Une expérience attestée et avérée dans le domaine de la passation des marchés publics de 04 ans au minimum, est exigée.

2. Pour le poste de membres (4):

Tâches	Profil		
	Diplômes	Autres	Expérience professionnelle
Assister le Président de la commission dans la conduite de la procédure de passation depuis le choix de cette dernière jusqu'à la désignation du titulaire et l'approbation du marché définitif et du suivi de son exécution.	Un diplôme universitaire niveau minimum (BAC + 3 ans) ou son équivalent en Économie, Ingénierie ou tout autre domaine jugé pertinent.	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'arabe et/ou du français. ; Bonne connaissance de l'outil informatique 	<ul style="list-style-type: none"> Générale : 05 ans au minimum Spécifique : Une expérience attestée et avérée dans le domaine de la passation des marchés publics de 02 ans au minimum, est exigée.

Le registre d'inscription des candidatures sera ouvert au Secrétariat du Port De Tanit pendant la période allant du 30 Mai au 13 Juin 2023 tous les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 8 à 17 heures et le vendredi de 8 à 12 heures

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

1. une lettre de motivation manuscrite (en arabe ou en français) adressée au Président de la Commission de Sélection ;
2. un CV détaillé ;
3. des copies certifiées des diplômes ;
4. documents ou attestations justifiant l'expérience du candidat
5. une copie de la carte nationale d'identité.

Le dossier de candidature doit être déposé sous pli fermé avec la mention unique « Candidature au poste de Président ou membre de la commission de passation des marchés du Port De Tanit au plus tard le Mardi 13 Juin 2023 à 17 heures TU au Secrétariat du Port De Tanit contre remise de reçu mentionnant le numéro de dépôt.

La procédure de sélection se déroulera comme suit :

Phases de la procédure	Note
Examen de la recevabilité, de la conformité et vérification des diplômes et des attestations	20 points
Expérience générale	30 points
Expérience spécifique	30 points
Entretien avec les candidats retenus sur dossier	20 points

La procédure de sélection sera supervisée par une commission désignée à cet effet.

**Le Directeur Général
Mohamed Ahmed Mahmoud**

